

Conseillers en exercice : 23

Présents : 14

Votants : 18

OBJET :Subvention
exceptionnelle sortie
scolaire patrimoine
groupe scolaire PradalLe Maire certifie que le compte
rendu de cette délibération a été
affiché à la porte de la Mairie et
que la convocation du Conseil
Municipal avait été faite.Transmis le
30 JAN. 2024**DELIBERATION N°2024-06****EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 26 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six janvier,

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLENEUVE DE BERG étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame le Maire, Sylvie DUBOIS

Présents : MM. DUBOIS Sylvie, CHAUSSE Stéphane, FARGIER Marie, ROTGER Patrick, EYRAUD Anne-Marie, VIGNE Christophe, CLEMENT Pierre, BELLENGER Jacques, CROS Isabelle, MORGE Florian, ALONSO Sébastien, LEFRILEUX Yves, VALCKE Sylviane, HEMMACHE Martine**Excusés** : MM, SEVENIER-ALIVON Annick, TAULEMESSE Karine, AULNER Roselyne, HEU Marie, DUSSOL Roxane, COSSE Marie-Jeanne, MEHL Didier, LAVILLE-FRANCHI Anne-Marie, BILANCETTI Yann,**Procurations** : MM SEVENIER-ALIVON Annick à DUBOIS Sylvie, TAULEMESSE Karine à CLEMENT Pierre, AULNER Roselyne à ROTGER Patrick, HEU Marie à EYRAUD Anne-Marie,**Absents non excusés** :

L'assemblée communale procède, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, Christophe VIGNE a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.

Mme le Maire expose au conseil municipal que les enseignantes des deux classes de CM1 et CM2 du groupe scolaire Claude Pradal vont organiser une sortie dans le cadre d'un projet en Histoire « Patrimoine Ardéchois », à Orgnac l'Aven le 15 Février 2024.

La participation communale sollicitée est de 235 euros soit 5€ X 47 élèves.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

DECIDE d'attribuer une subvention de 235,00 euros (Deux cent trente-cinq euros) à l'association coopérative scolaire de l'école élémentaire Claude Pradal pour l'organisation d'une sortie scolaire à Orgnac l'Aven.**DIT** que cette dépense sera inscrite au budget 2024.Pour extrait conforme
A VILLENEUVE DE BERG
Le 26 janvier 2024Sylvie DUBOIS
Maire de Villeneuve de Berg